



Procès-verbal séance EXTRAORDINAIRE du Conseil d'établissement

Date : **Lundi 4 décembre 2023**

Heure : **18 h 30 heures**

Lieu : **TEAMS**

Présents :

Monsieur Mathieu Pothier	Madame Julie Jacques
Madame Katy Parent	Madame Caroline Poirier
Madame Marie-Andrée Drolet	Madame Mylène Rodier
Madame Viviane Geoffrion	Madame Diane Collin
Monsieur Jean-David Lapointe	Madame Huguette Levesque
Madame Loriane Pastel	

Absente :

Madame Huguette Levesque

PROCÈS-VERBAL

1. Organisation

- 1.1. Ouverture de l'assemblée et constatation du Quorum
À 18 h 31, ouverture de la réunion par le président, Monsieur Pothier.
- 1.2. Nomination d'un ou d'une secrétaire
Madame Jacques sera la secrétaire.
- 1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Madame Jacques propose l'adoption de l'ordre du jour.

2. Points de décision

- 2.1. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence
Le plan sera revu au cours de l'année puisque certains points ne sont pas encore détaillés par le ministère (violence à caractère sexuelle). Madame Parent présente le document; elle mentionne que le document sera travaillé graduellement dans l'année afin de le bonifier.

CÉ-23-12
001

 Madame Rodier propose l'adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence.
- 2.2. Interdiction des cellulaires - nouvelle directive du ministre de l'Éducation
Le ministre a émis une directive concernant l'utilisation du cellulaire. L'utilisation du cellulaire sera interdite dans les écoles. Madame Parent nous fait part des nouvelles règles concernant l'utilisation du cellulaire. Pour notre école, l'application se fera durant les heures de classe.

CÉ-23-12
002

 Madame Collin propose l'adoption.
- 2.3. Guignolée
L'argent amassé par les jeunes leaders lors de la Guignolée a rapporté un montant de 689,45 \$. Très belle nouvelle!



3. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 18 h 58.

Signature de la direction

Date

Signature du président

Date